



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du mardi 18 Octobre 2022 (par voie électronique)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Eric JOYON, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT.

Excusé : M. Jean-Pierre HERMEL.

JOURNEE DE CHAMPIONNAT DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

Dans le cadre de la phase de groupe de la prochaine Coupe du Monde, l'Equipe de France affronte le Danemark le samedi 26 novembre 2022 à 17h00 (heure française).

Souhaitant que les rencontres des compétitions seniors masculines ne soient pas programmées en concurrence avec des matchs de l'Equipe de France A, les instances fédérales imposent aux clubs l'obligation qu'aucune rencontre de N2 et de la Poule D de N3 **du samedi 26 novembre 2022 ne débutent après 15h00 dernier délai ou avant 19h00.**

Dans ces conditions, la Ligue demande aux clubs de se conformer à cette disposition dans la programmation du samedi 26 novembre 2022 de leurs rencontres seniors masculines comptant pour les championnats N3. Pour les championnats régionaux, les clubs sont libres de modifier ou non l'horaire des rencontres dans le respect des délais prévus par l'article 31 des RG de la Ligue.

INFORMATIONS

PORT DU BRASSARD PAR L'EDUCATEUR (RICE) :

Mis en place sur la fin de saison 2221/2022, sur proposition de la C.R. du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football et de la C.R.P.M.S. (Prévention, Médiation, Sécurité), le port d'un brassard par l'Eduteur (rice) principal (e) responsable technique de l'Equipe est reconduit pour cette saison 2022/2023.

Merci de bien respecter cette consigne.

A NOTER POUR LES CLUBS DE N3

- Les clubs du championnat N3 sont invités à remplir une feuille de recette informatisée (entrées payantes ou non) et de la transmettre rapidement à la Ligue.
- L'échange de fiche de liaison est indispensable. Celle-ci est à remettre au délégué dès son arrivée.
- Obligation est faite aux clubs d'utiliser lors des rencontres les cartons de remplacement provenant de la Fédération.

- Habillage des stades : les habillages pour les rencontres de N3 (drapeaux et bâches) doivent être effectués pour chaque match de championnat.

RAPPEL - LES TYPES D'HORAIRE :

3 types d'horaires (cf : article 31 des R.G. de la Ligue)

* **l'horaire légal** : c'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire légal :

- samedi 18h00 en R1
- dimanche 15h00 en R2 et R3

* **l'horaire autorisé** : c'est l'horaire qui nécessite un courrier du club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.

Horaire autorisé :

- dimanche 14h30 ou 15h00 en R1
- dimanche 14h30 en R2 et R3
- dimanche entre 12h30 et 13h00 (uniquement en lever de rideau et avec exclusion du R1)
- samedi entre 19h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R2 et R3.
- Samedi entre 18h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E5) par pas de 30 minutes en R1.

* **l'horaire négocié** : c'est l'horaire qui a été convenu par deux clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.

Période ORANGE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

Période ROUGE :

Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.

Rappel – En cas de non-respect de cette procédure, les clubs auront match perdu par pénalité, avec application des règles équivalentes au forfait.

Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du club recevant. Le club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue par mail et téléphone, les officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

DOSSIER NATIONAL 3 :

Match n° 20006.1 : VAULX EN VELIN F.C. / CLERMONT FOOT 63 (2) du 28 août 2022

La Commission prend acte de la décision de la Commission Régionale de Discipline en date du 12 octobre 2022 concernant le sort donné à cette rencontre.

Suite à l'arrêt prématuré du déroulement de la rencontre et à un jet de projectile sur un officiel, la Commission Régionale de Discipline a donné match perdu par pénalité à VAULX EN VELIN F.C. (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à l'équipe du CLERMONT FOOT 63 (3 points ; 3 buts) et d'infliger un (1) match ferme à huis clos à l'équipe Seniors de VAULX EN VELIN F.C. évoluant en N3 à compter du 17 octobre 2022.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

NATIONAL 3 :

Rencontre reprogrammée pour le 29 octobre 2022 à 18h00

* Match n° 20031.1 : AIX LES BAINS F.C. / AIN SUD FOOT
(remis du 15 octobre 2022)

REGIONAL 1 – Poule A :

Rencontres reprogrammées pour le 29 octobre 2022 à 18h00

* Match n° 20105.1 : AURILLAC F.C. / F.C. RIOM
(remis du 15 octobre 2022)

* Match n°20110.1: C.S.VOLVIC / R.C. VICHY
(remis du 15 octobre 2022)

REGIONAL 2 – Poule A :

Rencontre reprogrammée pour le dimanche 30 octobre 2022 à 15h00

* Match n° 20307.1 : Ent. F.C. NORD LOZERE / YTRAC FOOT
(remis du 16 octobre 2022)

REGIONAL 2 – Poule B :

Rencontre reprogrammée pour le samedi 29 octobre à 20h00

* Match n° 20369.1 : U.S. ISSOIRE / BRIVES SAUVETEURS
(remis du 16 octobre 2022)

REGIONAL 2 – Poule C :

Rencontre reprogrammée pour le samedi 29 octobre 2022 à 19h00

* Match n° 20135.1 : FIRMINY INSERSPORT / SUD LYONNAIS F 2013
(remis du 16 octobre 2022)

REGIONAL 2 – Poule D :

Rencontre reprogrammée pour le dimanche 30 octobre 2022 à 15h00

* Match n° 20502.1 : SAINT CHAMOND FOOT / CHABEUIL F.C.
(remis du 16 octobre 2022)

REGIONAL 2 – Poule E :

Rencontre reprogrammée pour le dimanche 30 octobre 2022 à 15h00

* Match n° 20558.1 : LA TOUR SAINT CLAIR F.C. / F.C. LYON FOOTBALL
(remis du 18 septembre 2022)

REPORT DE MATCHS

Les rencontres suivantes sont reportées à une date ultérieure, à savoir :

*** Week-end initial des 15-16 octobre 2022**

NATIONAL 3 :

Match n°20033.1 : F.C. LIMONEST-DARDILLY-SAINT DIDIER / F.C. BOURGOIN JALLIEU

Match n°20034.1 : LYON LA DUCHERE (2) / G.F.A. RUMILLY-VALLIERES

Match n°20035.1 : HAUTS LYONNAIS / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

Match n°20036.1 : VAULX EN VELAIN F.C. / U.S. FEURS

REGIONAL 1 – Poule B :

Match n°20171.1 : G.O.A.L. F.C. (2) / S.A. THIERS

Match n°20173.1 : F.C. RHONE VALLEES / OI. VALENCE

Match n°20176.1 : C.S. NEUVILLOIS / F.C. VELAY

REGIONAL 1 – Poule C :

Match n°20242.1 : F.C. VENISSIEUX / F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS (2)

REGIONAL 2 – Poule B :

Match n°20371.1 : CEBAZAT-SPORTS / A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON

Match n°20372.1 : DOMTAC F.C. / F.C. COURNON

Match n°20374.1 : F.C. ROCHE SAINT GENEST / A.S. EMBLAVEZ-VOREY

REGIONAL 2 – Poule E :

Match n°20569.1 : LYON LA DUCHERE (3) / F.C. LYON FOOTBALL

Match n°20571.1 : F.C. LA TOUR SAINT CLAIR / A.S. SAINT PRIEST (2)

Match n°20572.1 : E.S. TARENTEISE / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2)

*** Week-end initial des 22-23 octobre 2022**

REGIONAL 1 – Poule B :

Match n°20180.1 : OI. SALAISE RHODIA / RHONE VALLEES F.C.

REGIONAL 2 – Poule C :

Match n.° 20444.1 : COTE SAINT ANDRE F.C. / Ent. CREST AOUSTE

COURRIERS DES CLUBS (horaires)

- NATIONAL 3 :

- **VAULX EN VELIN F.C.** (504723)

Match n° 20042.1 : VAULX EN VELIN F.C. / HAUTS LYONNAIS se déroulera à huis clos le samedi 22 octobre 2022 à 19h00 au stade Francisque Jomard à Vaulx en Velin.

- REGIONAL 1 – Poule B :

- **OI SALAISE RHODIA** (504465)

Tous les matchs de championnat à domicile pour l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le samedi soir à 18h00 au stade de la Terre-Rouge à Roussillon.

- **REGIONAL 2 – Poule A :**

- **U.S. BRIOUDE** (520133)

Le match n°20328.1 : U.S. BRIOUDE / A. VERGONGHEON se déroulera le samedi 19 novembre 2022 à 19h00 au stade du Docteur Jalenques à Brioude.

- **REGIONAL 2 – Poule B :**

- **A.S. EMBLAVEZ VOREY** (520149)

Suite à l'accord intervenu entre les deux clubs, le lieu du match n° 20379.1 : A.S. EMBLAVEZ VOREY / ROANNAIS FOOT 42 est inversé.

Il se disputera le samedi 22 octobre 2022 à 19h00 au stade Henry Malleval à Roanne.

- **REGIONAL 3 – Poule A :**

- **U.S. SANFLORAINE** (508749)

Le match n° 206441.1 : U.S. SAINT FLOUR (2) /U.S. FONTANNOIS se disputera le dimanche 23 octobre 2022 à 13h00 au stade René Jarlier de Saint Flour.

- **REGIONAL 3 – Poule E :**

- **A.S. SAINT MARTIN EN HAUT** (519579)

Le match n° 20920.1 : A.S. SAINT MARTIN EN HAUT / SEAUVE SP. se disputera le samedi 12 novembre 2022 à 20h00 au stade municipal de Saint Martin en Haut.

- **REGIONAL 3 – Poule I :**

- **Ent. DU RACHAIS** (546479)

Le match n° 21172.1 : Ent. DU RACHAIS/ F.C. DU FORON se disputera le samedi 22 octobre 2022 à 19h00 au stade Albert Batteux de Meylan.

Le match n° 21184.1 : Ent. DU RACHAIS/ U.S. LA MOTTE SERVOLEX se disputera le samedi 06 novembre 2022 à 19h00 au stade Albert Batteux de Meylan.

Le match n° 21196.1 : Ent. DU RACHAIS/ F.C. ANNECY (3) se disputera le samedi 26 novembre 2022 à 19h00 au stade Albert Batteux de Meylan.

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Roland LOUBEYRE,

Secrétaire de séance